

dossier de presse

Inauguration de la Pépinière éco-industrielle labellisée Pôle d'excellence rurale

Lundi 19 septembre 2016 - Campus économique Inovia



Communauté de communes du Pays noyonnais
Campus économique Inovia - 1435 boulevard Cambronne
60400 NOYON

tél 03 44 09 60 40
www.paysnoyonnais.fr

Le communiqué de presse

Contact presse :

Communauté de communes
du Pays noyonnais

• Tony GRANZOTTO
Directeur des Relations Publiques

tél 06 37 96 62 46
dircab@noyon.fr

Le campus
économique
Inovia :
déjà
61 entreprises
337
collaborateurs
80 apprenants
par jour



Introduction

La Communauté de communes du Pays noyonnais se trouve au centre d'un bassin de vie de 50 000 habitants à proximité de Compiègne et à la confluence de 3 départements : l'Oise, l'Aisne et la Somme. A la fois rural et urbain, le noyonnais a été confronté ces dernières années à de fortes mutations économiques et sociales, à l'instar de nombreux territoires qui ont eu une tradition industrielle importante.

Le tissu économique industriel du noyonnais a connu une profonde mutation lors des 15 dernières années, avec des restructurations marquantes pour le territoire : Jacob Delafon, Rigida, Brézillon, Intersnack...

Le Régiment de marche du Tchad (RMT), qui, jusqu'en 2010, comptait 1200 soldats, a été transféré à Colmar, impactant durablement le noyonnais, y compris dans sa propre identité.

Face à ces enjeux inédits, le noyonnais a saisi des opportunités pour assurer son renouveau économique et social, et notamment : l'arrivée de nouveaux équipements structurants avec le canal Seine-Nord Europe et la création d'une plate-forme multimodale ; la mise en place d'un Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) pour reconverter l'emprise militaire du RMT.

La Communauté de communes met en œuvre une politique économique active, en créant les conditions nécessaires pour renouveler le tissu économique et accueillir de nouvelles entreprises.

Le désenclavement routier du territoire, avec la poursuite du doublement de la RD 1032 entre Noyon et Compiègne, est un axe fort de cette politique de développement. Les travaux - un investissement de 100 millions d'euros porté par le Conseil Départemental - sont en cours et permettront d'ici le printemps 2017 de relier Noyon à l'autoroute A1 direction Paris (sortie 10) en moins de 20 minutes. En outre, l'enquête d'utilité publique a également été validée par le Département pour la déviation ouest de Noyon qui reliera le Mont-Renaud à la route de Roye (RD 934). L'enquête publique est en cours.

Les élus souhaitent renforcer l'attractivité globale du territoire en développant une offre de services structurants, avec des projets comme l'extension du parc commercial du Mont-Renaud et l'aménagement d'un pôle loisirs (restaurant, bowling, cinéma), la création d'un pôle aquatique, et le développement de services à la population.

Enfin, la dynamisation du territoire, c'est également la reconversion du quartier militaire avec la création du campus économique Inovia. Ce site atypique, dédié aux PME, est une vraie opportunité pour créer un environnement d'affaires, propice au développement des entreprises qui s'y implantent. Le concept : favoriser la créativité, l'innovation et le développement durable.

Le Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD)

Les axes du contrat

4 axes
retenus

Signé avec l'Etat pour une période de trois ans, le Contrat de Redynamisation de Site de Défense, permettant la reconversion de l'ancien quartier Berniquet, arrive à échéance le 6 décembre 2016.

Les axes initiaux du CRSD :

- **Axe formation/études supérieures :**
accroître l'offre de formation et créer un campus d'excellence sur le thème de l'innovation
-Accueil à ce jour de deux classes préparatoires HEC et de l'Internat de la Réussite ;
-Partenariat en cours avec l'enseignement supérieur, notamment avec l'Université de Technologie de Compiègne (UTC)

- **Axe économique :**
renforcer l'attractivité du territoire et dynamiser le tissu économique en le positionnant sur l'innovation, la recherche et les éco-activités.
-10 entreprises installées au sein du centre d'affaires numériques
-Le centre affaires accueille déjà 22 TPE (immeuble de bureaux)
-La pépinière éco-industrielle labellisée «Pôle d'Excellence Rurale» ont commencé et devraient être achevés en septembre 2015. Elle accueillera 5 cellules industrielles en pépinière, un amphithéâtre de 200 places et une halle d'exposition de 400m² et un makerspace.

- **Axe tourisme vert :**
Promouvoir le tourisme et les loisirs verts :
-Développement des circulations « douces ».

Dans le cadre de la signature de l'avenant du contrat de redynamisation, le travail engagé se poursuit autour de 4 axes :

- l'installation d'activités économiques sur le site
- l'organisation d'évènements en lien avec le bien-être au travail
- le développement d'un lien entre la culture et l'économie, et entre Inovia et le reste du noyonnais
- le développement d'activités sportives sur le site.

Bien plus qu'un parc d'activités, le campus économique Inovia devient un outil de gestion pour les entreprises et notamment les TPE/PME qui recherchent un environnement alternatif qui réponde à leur stratégie managériale, en favorisant le bien-être au travail avec le développement progressif d'une offre de services à destination des chefs d'entreprise et des salariés.



Le Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD)

Le financement

Un plan de
financement
d'un
montant de
25 M€

Depuis le départ du régiment de marche du Tchad, la reconversion de l'ancien site militaire fait l'objet d'un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) signé avec l'Etat. En parallèle, une convention tripartite a été signée entre la CCPN, la Région et le Département.

- Plan de financement initial de la reconversion du site :
- 10 M€ Etat,
- 4 M€ Région Picardie,
- 4 M€ Département de l'Oise,
- 2 M€ CCPN

- Depuis la signature du CRSD, deux avenants ont été signés, faisant évoluer à la hausse le montant total du CRSD. A ce jour, l'assiette subventionnable est de 25M€, sur la base de 19M€ de subventions et d'un reste à charge de 6M€ pour la CCPN. Sur ces 6M€ à financer par la collectivité, il reste 2,1M€ à apporter à l'horizon 2020.

Au total, 17,1M€ de factures éligibles ont déjà été payées par la CCPN au titre du CRSD. La collectivité a perçu 11,9M€ de subventions, et 1,1M€ restent à percevoir.

Pour achever le CRSD, il reste donc 8 M€ de dépenses à engager d'ici 2020, dans l'attente des 6 M€ de subventions restant à percevoir.

Historique

- **7 juillet 2011** : acquisition à l'euro symbolique de l'ancien site militaire du Régiment de marche du Tchad (47 ha)

- **Septembre 2011** : ouverture de l'internat d'excellence

- **6 décembre 2011** : signature du Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) en sous-préfecture de Compiègne

- **2012** : application des dispositifs d'aide à l'implantation des entreprises. Campagne de réhabilitation de bâtiments. Ouverture de la classe prépa HEC en septembre.

- **Février 2013** : inauguration du centre d'affaires tertiaire

- **Septembre 2014** : début des travaux de la pépinière éco-industrielle la bellisée pôle d'excellence rurale

- **2015** : ouverture de l'hôtel d'entreprises et de formation

- **2016** : Inauguration de l'école numérique du noyonnais E2N, labellisée Grande école du numérique. Livraison de la pépinière éco-industrielle.

Le Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD)

L'avancement du contrat

33 203 m²
de bâtis
rénovés
soit
52% du bâti

En 2015, 33 203 m² bâtis étaient réhabilités, sur les 63 000 m² de bâti sur le site (soit 52% du bâti du site). Ainsi, 8 bâtiments tertiaires et 7 bâtiments sur la zone artisanale et industrielle sont rénovés à ce jour. En 2016, l'objectif est d'atteindre 44 789 m² (71%).

Quelques chiffres...

- 61 entreprises implantées depuis la signature du CRSD en décembre 2011
- 2 entités institutionnelles : communauté de communes du Pays noyonnais, Internat de la Réussite
- 1 classe préparatoire aux Grande Ecoles (CPGE HEC)
- 337 effectifs au 31 mars 2016
- 80 apprenants par jour au sein du bâtiment 12
- 110 emplois créés / en cours de création dans le cadre du dispositif de subventions du Fonds pour les Restructurations de Défense



La pépinière éco-industrielle labellisée Pôle d'excellence rural

Un bâtiment high-tech

« L'ensemble en béton et bois réunit des dispositifs techniques servant l'architecture : panneaux solaires en guise d'auvent sur le parvis, ventilation naturelle double flux installée à partir du patio, puits canadien...»

Le noyonnais a décidé de favoriser la filière des éco-activités et de créer une structure d'accueil dédiée plus particulièrement aux éco-industries, en vue d'attirer de nouvelles entreprises et de promouvoir la création de nouvelles filières. De ce postulat est née la pépinière éco-industrielle, labellisée Pôle d'excellence rurale.

Articulé autour d'un patio, convivial, transparent pour prolonger le jardin, l'ensemble en béton et bois réunit des dispositifs techniques servant l'architecture : panneaux solaires en guise d'auvent sur le parvis, ventilation naturelle double flux installée à partir du patio, puits canadien, volets pare-soleil triangulés et équipés de ventelles orientables en fonction de la lumière, etc.

A l'intérieur de la pépinière, la température est confortable en permanence grâce au système « solar wall » et au rafraîchissement adiabatique. Le savoir-faire noyonnais est valorisé à l'image de l'entreprise Acroterre qui a posé les façades et les cloisons isolantes en ouate de cellulose, ainsi que l'ossature bois de la pépinière.

Le bâtiment a été conçu et réalisé pour être entièrement accessible à tous les publics. Ainsi, le projet a pris en considération les accès au site (flux de circulation et piéton), les accès au bâtiment (circulations horizontales et verticales) et les accès techniques (signalétique et dispositifs de commande).

La pépinière éco-industrielle est le projet phare de la reconversion de la friche militaire de 47 ha. Vitrine du développement économique du noyonnais, cet espace est tourné vers l'avenir.



La pépinière éco-industrielle labellisée Pôle d'excellence rurale

Une ambition

Un espace de 4 000 m² dédié à l'innovation, la recherche et l'expérimentation

Son implantation sur le campus économique Inovia contribue ainsi à la redynamisation du tissu économique, en le positionnant sur l'innovation, la recherche et l'expérimentation.

L'objectif de cette structure est triple :

- Favoriser le partage entre les différents acteurs économiques et le développement de relations interentreprises ;
- Créer des passerelles avec le tissu agricole local ;
- Contribuer à la création de valeur ajoutée sur de nombreux produits agricoles dans le cadre de nouveaux débouchés industriels.

La pépinière éco-industrielle propose un espace de 4 000 m² décliné de la manière suivante :

- 4 ateliers de 400 m² chacun, destinés aux porteurs de projets qui se positionnent sur le développement d'un outil de production dans les domaines de l'efficacité énergétique, des éco-matériaux, de la gestion des ressources naturelles ;

- Un espace commun de 200 m² composé de bureaux, d'une salle de réunion et d'une salle de convivialité et d'échange ;

- Une halle d'exposition de 400 m², vitrine des savoir-faire et des produits des entreprises hébergées. Elle est équipée d'une table tactile, qui permet d'enrichir les présentations et de partager des données ;

- Un auditorium de 200 places, destiné à organiser des manifestations professionnelles et valoriser les compétences des entreprises noyonnaises. L'auditorium peut être équipé, selon les besoins, de microphones, de système de vote électronique et de dispositif de traduction instantanée ;

- Prochainement, un maker space de type «Fablab», réservé aux entreprises et porteurs de projets, offrant des machines et de l'outillage mutualisés, verra le jour.



Au sein du showroom, 13 entreprises Noyonaises exposent leurs savoir-faire

- DB Innovative
- Guitel
- Eutélec
- ATMI 1
- Ergo-industrie
- Majencia
- Framimex
- Vitraux Max & Co
- Profil
- Profibr'
- Distillerie Noyon
- Multon
- Faiseurs d'Art

La pépinière éco-industrielle labellisée Pôle d'excellence rurale

Une ambition

Le maker-space (type FabLab) :

- Des conditions optimales offertes aux entreprises locales permettant de réaliser des prototypes et de nouveaux modes de collaboration entre ingénieurs et techniciens.
- Des machines outils performantes et adaptées
 - Découpe laser
 - Découpe Vinyl / Plotter de découpe CNC (machine permettant la découpe de pièces sur plusieurs axes)
 - Imprimante 3D
 - Fraiseuse numérique
 - Tour

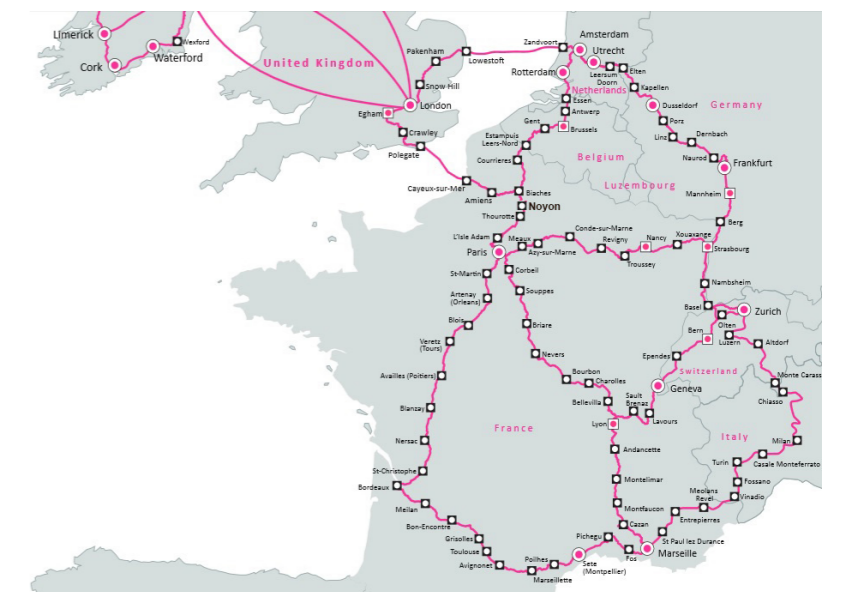
Un amphithéâtre high-tech de 200 places :

- Possibilité de microphones individuels
- Système de vote électronique
- Dispositif de traduction simultanée
- Scène modulable (conférence, pupitre...)

Halle d'exposition (showroom) de 400m² :

- Dédiée aux éco-industries, permettant l'accueil d'expositions et de forums
- Modulable selon les besoins des entreprises
- Dotée d'une table tactile,

Un site au coeur du réseau européen Viatel, raccordé en fibre optique



Le réseau Viatel

La pépinière éco-industrielle labellisée Pôle d'excellence rurale

Plan de financement

Sur un montant total de 5,9 M€, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 4,2 M€

Coût total construction PER amphithéâtre inclus :	5 949 831 €	100%
Total subventions PER amphithéâtre inclus :	4 224 641 €	70%
Reste à charge CCPN :	1 725 190 €	30%

PER			
FINANCEURS	ASSIETTE SUBVENTIONNABLE	TAUX	MONTANT SUBVENTION
Europe (FEDER)	4 215 506,68 €	9,49%	400 000,00 €
Etat (Fonds Ministériel Mutualisé)	4 950 000,00 €	15,15%	750 000,00 €
Conseil Régional Hauts de France	5 228 802,00 €	22,46%	1 174 641,00 €
Conseil Départemental de l'Oise	4 950 000,00 €	20,20%	1 000 000,00 €
TOTAL SUBVENTION			3 324 641,00 €

AMPHITHEATRE			
FINANCEURS	ASSIETTE SUBVENTIONNABLE	TAUX	MONTANT SUBVENTION
Etat (FNADT)	1 200 000,00 €	25,83%	310 000,00 €
Conseil Départemental de l'Oise	1 200 000,00 €	49,17%	590 000,00 €
TOTAL SUBVENTION			900 000,00 €